

## DETTE PUBLIQUE BELGE

# 45 milliards d'euros ?

## Et moi, et moi, et moi..



Avec son ouvrage *Et si on arrêta de payer*, l'économiste belge Olivier Bonfond jette un pavé dans la mare. Il soutient que la dette publique belge n'est pas une fatalité mais le résultat d'un néolibéralisme coupable. Et lance l'idée, non saugrenue assure-t-il, de la suspendre. Une alternative à la politique d'austérité.

### OLIVIER BONFOND.

Il propose une solution originale pour régler la dette belge.

La librairie *Livre aux trésors* au centre de Liège, une table ronde et une quarantaine de personnes venues s'interroger sur la dette publique belge, dont le remboursement est tout de même estimé à 45 milliards d'euros chaque année. Le titre de l'ouvrage mis à l'honneur, *Et si on arrêta de payer ?* d'Olivier Bonfond, soulève un fameux tabou. Si ces Liégeois se sont déplacés par ce soir de pluie et de vent, c'est d'abord pour comprendre d'où vient l'énorme dette belge alors que le pays est loin d'être un coin de terre défavorisé. Ils s'interrogent aussi sur le bien-fondé des engagements pris par les gouvernements successifs : le sauvetage des banques, encore d'actualité, et les politiques d'austérité qui s'ensuivent alors que 14,6% de Belges vivent sous le seuil de la pauvreté.

Olivier Bonfond est économiste, conseiller au Cepag (Centre d'éducation populaire André Genot), membre du CADTM

(Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde) et auteur de nombreux articles sur les relations Nord-Sud et les alternatives à la mondialisation capitaliste. Il participe activement depuis de nombreuses années au mouvement altermondialiste. Son nouveau livre, structuré en dix questions/réponses, évoque notamment la problématique de la dette publique belge et propose des alternatives à l'austérité.

### LE PIÈGE DE L'ENDETTEMENT

Coup de tonnerre dans le ciel financier lorsque dans les années 1978-1982, les États-Unis relèvent leurs taux d'intérêt jusque-là restés très bas. Cette hausse se répercute au niveau mondial et donc sur les charges et sur la dette souveraine belge qui, la crise aidant, s'envole de 48,5 milliards d'euros en 1980 à 362,3 milliards

d'euros en 2011, soit 98,2% du PIB. Les pays du Nord apprennent l'étranglement du piège de l'endettement et ce n'est pas sans analogie avec les pays du Sud. La Grèce ouvre le bal, elle à qui les banques privées ont prêté massivement, pour ensuite exiger des taux insoutenables et une austérité dont déjà on observe les terribles répercussions sur la population.

### QUI TRAVAILLE ? QUI ENGRANGE ?

Mis sous pression par leurs créanciers, les gouvernements belges adoptent des plans de rigueur et de chasse aux dépenses durant les années 1981 à 1990. Certains acquis sociaux sont remis en cause. Les faillites se succèdent, le chômage grimpe, en particulier dans les régions d'industries traditionnelles. C'est sur les travailleurs et les allocataires sociaux que pèse l'essentiel de l'effort budgétaire. Les finan-

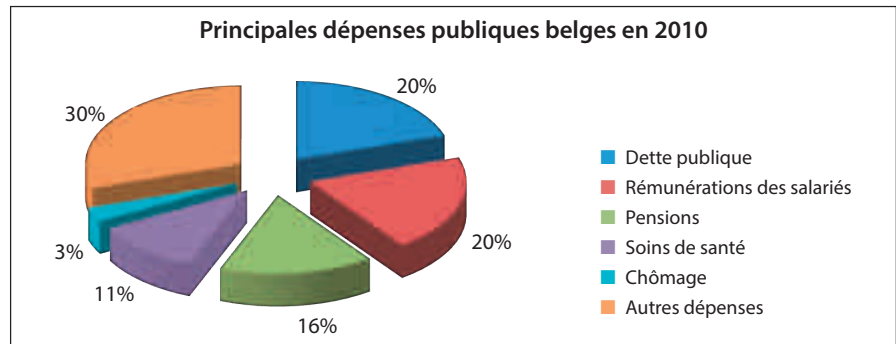
ciers, eux, se portent bien et sont même favorisés car l'État vend des immeubles, emprunte, privatise ou prend des participations dans le capital de sociétés privées. Olivier Bonfond ne craint pas d'affirmer que les plans de « sauvetage » dans le secteur bancaire ont pour objectif de sauver les banques et non les peuples. De socialiser les dettes privées et faire « casquer » le contribuable.

## UN MENSONGE GROS COMME UNE MAISON

D'après l'auteur, répandre l'idée que les Belges ont vécu au-dessus de leurs moyens est mensonger. Il apparaît en réalité que de 1980 à 2010, les dépenses publiques sont restées stables et qu'il y a absence de corrélation entre l'évolution des dépenses publiques et la dette publique. En vérité, durant ces trente dernières années, la Belgique a remboursé en moyenne annuellement quelque douze milliards d'euros rien qu'en intérêts. Un coup d'œil sur la répartition des dépenses publiques en 2010 permet de saisir l'impact de la dette sur le budget total : 20% (soit 44,637 milliards d'euros sur 175,31 milliards d'euros), alors que le chômage ne nécessite que 6,879 milliards, soit... 3% (voir le graphique). Cela pose la question des priorités dans une politique fiscale socialement injuste et condamnant des travailleurs privés d'emploi. « On est dans une politique néolibérale, s'indigne Olivier Bonfond, quand les dirigeants politiques, pourtant censés agir pour l'intérêt collectif, se soumettent au chantage financier des détenteurs de gros capitaux privés. » Ici, on ne parle pas des économies de petits épargnants, estimées à un peu plus de 2% dans la dette fédérale, mais des placements juteux de gros investisseurs qui se gavent aux dépens de la Belgique. Sans parler de la Grèce, de l'Espagne, de l'Irlande, de l'Italie, du Portugal, de l'Islande... « Pardon, l'Islande est le seul pays européen qui n'a pas plié l'échine devant la grande finance et qui a décidé de reconstruire, comme une grande, son économie et sa politique. »

## DÉBAT PUBLIC URGENT

La dette est aussi un mécanisme puissant de transfert de richesses du Sud vers le Nord et du travail vers le capital. C'est là un axe de la réflexion majeure du Comité pour



### REMBOURSEMENT DE LA DETTE.

Lourdes dépenses de l'État. Presque sept fois plus que le chômage.

l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde (CADTM). Ses experts présentent même des arguments pour refuser de la payer. En droit international, l'obligation pour l'État de rembourser une dette n'est pas absolue et ne vaut légalement que pour « des dettes contractées dans l'intérêt général de la collectivité ». Quand elle est excessive ou injustifiée, qu'elle favorise les inégalités et dégrade les conditions de vie des populations, elle prend le nom de « dette odieuse » et justifie un moratoire ou une suspension. D'autant plus qu'on sait que les banquiers ont abusé de la confiance des pouvoirs publics à plusieurs reprises. Pour Olivier Bonfond, il est anormal que de tels comportements restent impunis, que les responsables financiers ou politiques ne soient pas poursuivis. Mais refuser de payer la dette, est-ce possible ? Pour l'Europe, la réponse est non : il faut s'en acquitter pour apaiser les marchés. Le Collectif réuni autour d'Olivier Bonfond, estime, quant à lui, exemples à l'appui, que la suspension de la dette, sa réduction, voire l'annulation est un scénario possible. « Dans les années trente, le Brésil a obtenu une réduction de 70% de sa dette, la Russie de 30% en 1998, ce qui n'a pas empêché le FMI de poursuivre ses prêts ! », assure l'auteur. En Argentine, sous la pression populaire, le gouvernement a décrété en 2002 la suspension de paiement. On lui a prédit le chaos, or 76% des créanciers ont fini par renoncer à 60% de la valeur des créances. En Équateur, le

gouvernement a négocié et obtenu en 2008 une réduction de 65% de sa dette qui a chuté à 3,2 milliards d'euros. Et enfin l'Islande, île balayée par la crise financière de 2008, a dit non au FMI avec deux référendums. Elle terminera l'année 2011 avec une croissance économique de 2,1%, et des ministres sont poursuivis au pénal ! « Ces exemples démontrent comment une mobilisation en masse et des négociateurs avertis peuvent empêcher les gouvernements d'utiliser les fonds publics pour rembourser les dettes privées des banquiers. » Bien sûr, aucun de ces cas n'est directement transposable en Belgique, et il faut analyser contextes et conséquences possibles, mais Olivier Bonfond et son équipe de chercheur-e-s démontrent qu'une suspension de paiement de la dette belge, est tout sauf une folie. En réalité, il manquerait au budget de l'État belge non pas 47,17 milliards d'euros mais seulement 2,54 milliards. Quand on sait que le coût annuel des intérêts notionnels est de 3,5 milliards, il y a de quoi s'interroger ou au minimum vérifier les chiffres avec soin, rigueur et honnêteté.

### Godelieve UGEUX



Olivier BONFOND, *Et si on arrêta de payer ? 10 questions/réponses sur la dette publique belge et les alternatives à l'austérité*, Bruxelles, Coéditions ADEN/CEPAG/CADTM, 2012. Prix : 12,96 € - 10% = 11,66 €.

## LANCER UN AUDIT CITOYEN

Pour que les gouvernements cessent d'être soumis à la pression des marchés financiers, Olivier Bonfond invite à replacer la dette au centre du débat public. La première étape est un audit qui consiste à ouvrir et analyser les livres de comptes de l'État. Des expériences de ce type ont eu lieu avec succès en Équateur, au Brésil et plus près, en Tunisie et en France ([www.audit-citoyen.org](http://www.audit-citoyen.org)). Cette initiative n'est pas une affaire d'experts ni de gros sous exclusivement, c'est un enjeu démocratique. « Tout citoyen a un droit de regard sur les actes de ceux qui les gouvernent », indique-t-il.